

POLE INTERSECTORIEL

C.H. Georges Daumézon - 55 rue Georges Clémenceau - BP 34216
44342 BOUGUENNAIS CEDEX
Tél : 02.51.82.93.80 - Fax : 02.51.82.93.89

*Chef de Pôle : Dr Kahina YEBBAL - Cadre Supérieur de Santé : Isabelle BACOEUR -
Réfèrent administratif : Thierry BROHAN, Directeur des soins - FINESS : 440 003 309*

GROUPE D'EDUCATION THERAPEUTIQUE pour les personnes souffrant de troubles bipolaires et leur entourage

Médecin coordinateur : Dr YEBBAL Kahina

Infirmières référentes : Sabine DANGUY et Nadine BOSQUE

Contact : Fédération de Santé Publique, tél :02 51 82 93 80

Vous souffrez de troubles de l'humeur, type bipolaire, l'éducation thérapeutique (ETP) peut vous aider.

Elle permet de comprendre sa maladie pour mieux la gérer afin d'avoir une meilleure qualité de vie.

A QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME ?

A toute personne souffrant d'une maladie bipolaire (ayant ou non été hospitalisée) et son entourage.

LES OBJECTIFS DU PROGRAMME :

- Connaître les différentes formes de maladie bipolaire, comprendre et prévenir les rechutes ;
- Etre acteur de sa santé ;
- Identifier, optimiser et mobiliser ses propres ressources et celles de son entourage.

LE DEROULEMENT DU PROGRAMME :

- Un entretien individuel avec une infirmière référente du programme pour réaliser le « diagnostic éducatif » qui permet de cerner besoins et vos attentes ;
- Une consultation avec le psychiatre référent du programme qui vient valider votre entrée dans le groupe ;
- 7 séances de groupe de 10 participants dont une avec l'entourage.
Tous les lundis de 18h à 19h30 à l'Espace de Soins en Santé Mentale Giverny à Vertou.
Les séances sont co-animées par une infirmière référente et un intervenant (psychiatre, médecin addictologue, médecin généraliste, pharmacienne, psychologue, associations,...) sur des thèmes différents touchant la bipolarité (hygiène de vie, addictions, troubles anxieux, traitements, thérapies, mesures de protection,...) ;
- Séance individuelle obligatoire autour de ses propres signes de rechute, une possibilité d'en solliciter d'autres si vous en éprouvez le besoin ;
- Entretien individuel de bilan au terme du programme ;
- Séance de rappel 6 mois plus tard.

Ce programme a obtenu l'agrément de l'Agence Régionale de Santé depuis 2014.

POUR TOUTE INFORMATION, la Fédération de Santé Publique de l'hôpital Daumézon vous propose de contacter notre équipe (Unité Prévention du Suicide) via le secrétariat au 02 51 82 93 80.